

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

23 JUL. 2013



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

19 / juin 2013

Dossier complet le

23 / juillet 2013

N° d'enregistrement

F07413P0109

1. Intitulé du projet

Projet de lotissement (non encore intitulé)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Sans objet

Prénom

2.2 Personne morale

Pétitionnaire

Dénomination ou raison sociale

LARBRE Ingénierie

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BERTRAND Rémi

RCS / SIRET

4 8 7 62 6 7 3 1 0 0 0 3 7

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Création d'une SHON supérieur à 10 000 m ² mais inférieur à 40 000 m ² et terrain d'assiette de 6,5 hectares. SHON prévue de 15 500 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Viabilisation de 58 lots au lieu dit la Croix du Sud sur la commune de Rilhac Rancon. Création d'un lotissement de 58 lots + 2 ilots logements sociaux

4.2 Objectifs du projet

Réalisation de parcelles viabilisées permettant la création d'habitats, et besoin en logement sociaux.

Réalisation de voiries et de trottoirs pour les accès voitures et piétons aux différentes parcelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Terrassement en masse et décapage sur les zones servant à la réalisation des voiries et réseaux.

Le projet est en phase d'études préalables. Les volumes de terrassement sont donnés uniquement comme ordre de grandeur:

Terrassement voirie: 2600 m³ soit 5080 m²

Terrassement espace piéton: 1470 m³ soit 3480 m²

Les espaces verts épousent les courbes topographiques actuelles et nécessiteront donc peu de terrassement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Résidence des particuliers prévues sur les 58 lots, création d'habitat et voirie d'accès aux parcelles.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

procédure de déclaration au titre du code de l'environnement article R214-1 du code de l'environnement rubrique 2.1.5.0.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

rubrique 2.1.5.0 régime de déclaration de l'article R214-1 code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface projet	6,5 hectares
Dont :	
Espace voirie	5080 m ²
Trottoir/circulation piétonne espace vert	3480 m ²
Habitations	15500 m ²
Espace vert/parcelle/état actuel	40940 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Lieu dit les Hauts
de Bramaud
87570 Rilhac-Rancon

Coordonnées géographiques¹

Long. 45° 53' 28." 88N Lat. 1° 19' 25." 21 E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage agricole, prairie, anciennes cultures

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 31 Mai

Réglementation applicable 1AU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Apport de Graves Non traitées type 0/31.5 pour les structures de voiries. Apport de sable enrobage réseaux...
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Pas de défrichement de haie pour la continuité écologique. Anciennes cultures: l'habitat est peu développé
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Pas de zones à sensibilité particulière à proximité du site. Rejet des eaux pluviales régulées.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	la parcelle est aujourd'hui une prairie suite à l'abandon des cultures sur celle-ci.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	L'émission des bruits sera lors des phases de terrassement VRD.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☒ ☐	Pose de luminaires pour les éclairages publics et des accès PMR. Luminaires des lotissements voisins.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐ ☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ ☐ Si oui, dans quel milieu ?	Rejet des eaux pluviales régulées. milieu récepteur : masse de la cane et ses affluents jusqu'à sa confluence avec la Vienne
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☒ ☐	Régulation du système de régulation des eaux pluviales. Faible risque de pollution.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☒ ☐	Le projet se situe en frontière du site inscrit de la vallée de la Mazelle. Les logements seront en R+1 maximum ce qui limite les hauteurs des habitations. L'aménagement de cette parcelle peut suivre les indications de mise en valeur du site notamment par la création de cheminement piétons (espace détente citoyen).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☒ ☐	Création d'un lotissement. Suppression d'une parcelle qui peut être dédié à l'agriculture.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Un lotissement est déjà existant sur la partie amont du bassin versant du projet. Aujourd'hui les eaux pluviales (non régulées) transitent sur la parcelle du projet.

Le projet est en concertation avec Limoges Métropole pour savoir si nous considérons le lotissement ou non dans la gestion des eaux pluviales. A définir.

En cas de non prise en compte des EP du lotissement existant, les eaux continueront à s'écouler comme la situation actuelle. Les eaux issues du nouveau lotissement feront, elles, l'objet d'une gestion des EP avant rejet dans le milieu naturel (rétention/régulation/infiltration) via des noues pour exemples.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé sur une ancienne parcelle dédié à l'agriculture (culture). Aujourd'hui, cette parcelle est laissée en prairie pour la réalisation du foin et permettre son entretien.

La bio diversité du site est caractérisée par la présence de la zone fourragère.

le règlement du PLU prévoit la mise en valeur des espaces verts, ainsi, les massifs boisés sont conservés. En bordure des massifs boisés sont créés des espaces verts et non des constructions.

le fait de conserver les massifs végétaux permet d'assurer les continuités écologiques des espèces animales pour les accès à l'eau (la Cane) et de libre circulation dans l'espace.

Les habitations seront de type R0 à R+1. Ces habitats ne présentent donc pas de sur hauteurs très importantes.

La gestion des EP pourra être réalisé par la création de noues qui favoriseront l'infiltration si cette solution est envisageable.

Cette création de lotissement s'inscrit dans la logique et la continuité du développement de l'agglomération de Limoges Métropole.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartographie des zones humides recensées par les services des espaces naturels de Limoges Métropole. Extrait cadastral et emprise du projet . Plan des courbes topographiques. Extrait PLU plan de zonage et réglementation de la zone.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

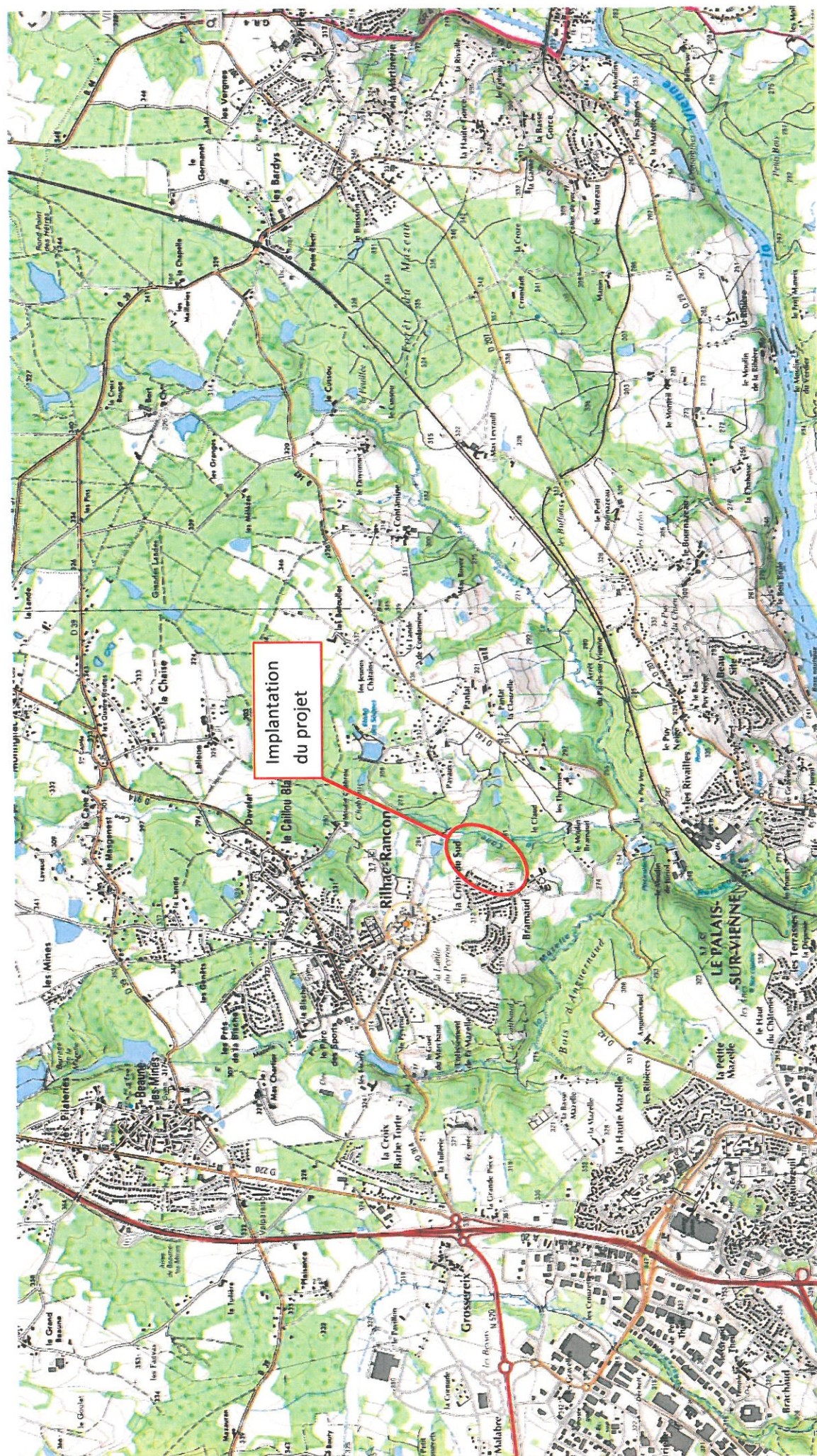
Fait à

LIMOGES

le,

11 Juillet 2013

Signature



Informations littérales relatives à 3 parcelles sur la commune : RILHAC RANCON (87).

Références de la parcelle 000 AY 68

Référence cadastrale de la parcelle	000 AY 68
Contenance cadastrale	32 196 mètres carrés
Adresse	BRAMAUD 87570 RILHAC RANCON

Références de la parcelle 000 AY 64

Référence cadastrale de la parcelle	000 AY 64
Contenance cadastrale	19 148 mètres carrés
Adresse	BRAMAUD 87570 RILHAC RANCON

Références de la parcelle 000 AX 17

Référence cadastrale de la parcelle	000 AX 17
Contenance cadastrale	14 125 mètres carrés
Adresse	LA CROIX DU SUD 87570 RILHAC RANCON





Photo 3



Photo 1



Photo 2

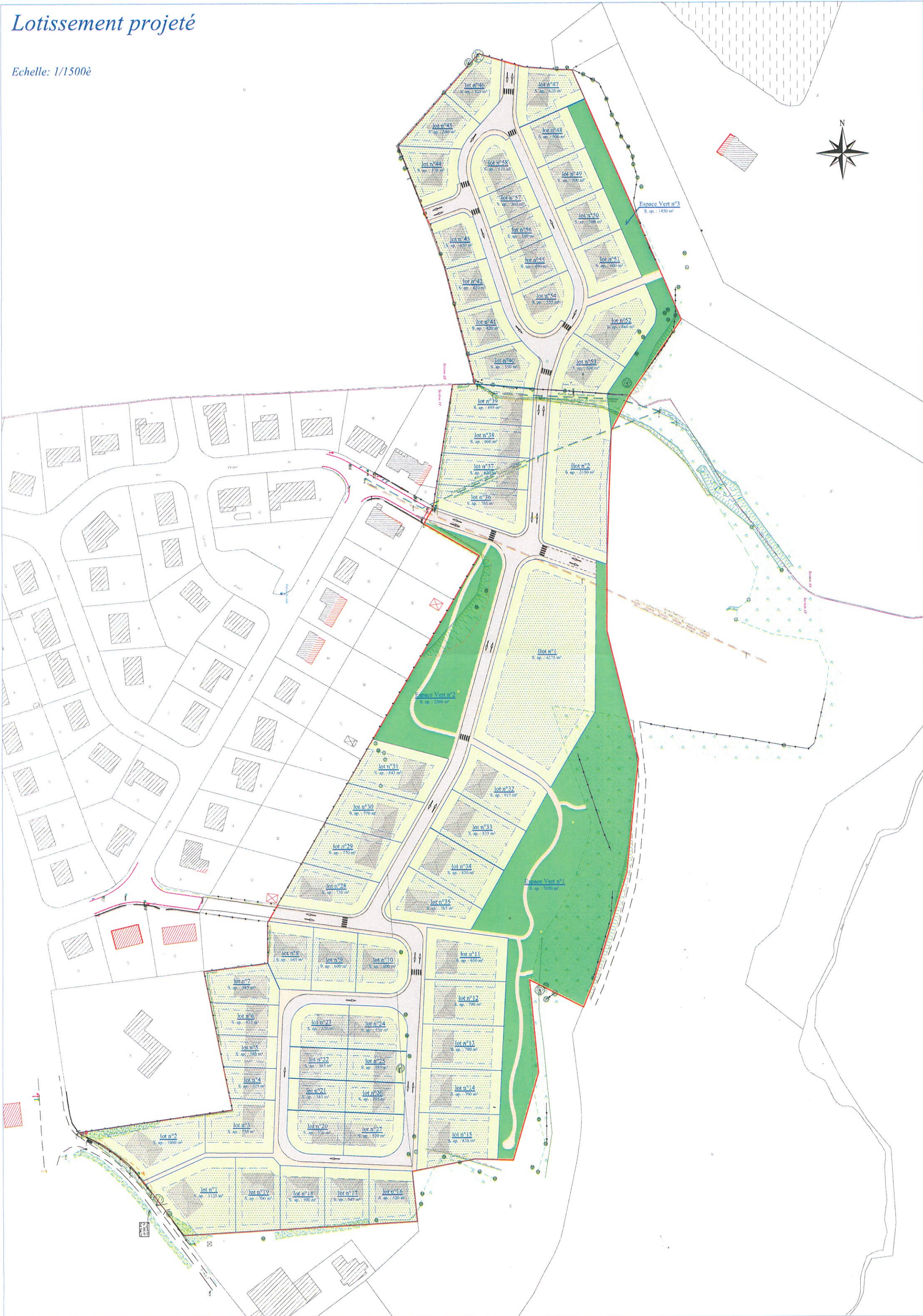
Courbes Topographique du site

échelle 1/1500è



Lotissement projeté

Echelle: 1/1500è



Parcelles cadastrales actuelles

Echelle: 1/1500è



Frise du projet de lotissement

Echelle: 1/1500è

